

**PRESIDENCE DU CONSEIL
DES MINISTRES**

**SECRETARIAT GENERAL
DU GOUVERNEMENT**

REPUBLIQUE DU CONGO

Unité - Travail - Progrès

Décret n° 96-479 du 27 Août 1996
portant nomination de Monsieur David Charles GANAO
en qualité de Premier Ministre, Chef du Gouvernement.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

Vu la Constitution du 15 Mars 1992 ;
Vu le décret n° 95/025 du 13 Janvier 1995 portant nomination du Premier
Ministre, Chef du Gouvernement ;
Vu le décret n° 95/26 du 22 Janvier 1995 portant nomination des membres du
Gouvernement ;
Vu le décret n° 95-27 du 22 Janvier 1995 portant nomination des Ministres
délégués, membres du Gouvernement ;
Vu la démission présentée par le Premier Ministre, Chef du Gouvernement en date
du 23 Août 1996 ;

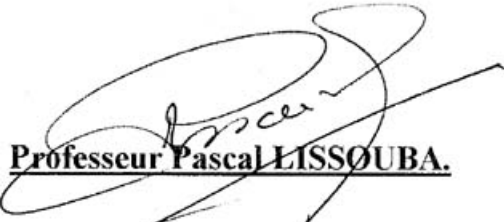
DECRETE :

ARTICLE PREMIER : Monsieur **David Charles GANAO** est nommé Premier
Ministre, Chef du Gouvernement.

ARTICLE 2 : Le présent décret sera publié selon la procédure d'urgence

Fait à Brazzaville, le 27 Août 1996




Professeur Pascal LISSOUBA.